



Canal plus grosse arnaque?

Par **magali1231**, le **06/07/2010** à **18:03**

Bonjour,

j'ai souscrit a un abonnement canal plus sur la free box de mon concubin car il y'avait une offre qui nous intéresser canal plus a 20euros pendant 6mois. Etant étudiante 6mois c'était parfait vu que je gardais mon appartement 7mois.

Je devais résilier au 5ème mois pour que l'abonnement s'arrête a 6mois sinon cela passer a 1an. Alors j'envoie au 5ème mois ma lettre pour résilier et la canal plus m'envoi le contrat que je n'ai jamais signer d'ailleurs en me disant que ce n'était pas possible de résilier et que mon contrat était de 1an.

Etant pas d'accord je renvoie le contrat qu'il m'envoi en disant que je n'était pas d'accord pour 1an en signalant que j'avais 7jours réglementaire pour résilier mon contrat. Bref maintenant il m'harcele car j'ai arreter de payer au bout de ces 6mois.

Ont ils le droit de me demander de payer les 6mois restant en sachant que je suis maintenant demandeur d'emploi. (de plus le contrat est au nom de mon concubin mais l'argent est retiré sur mon compte qui est a mon nom)